

**DECISION SUR L'ELECTION DE CINQ (5) MEMBRES DE LA
COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES (CADHP)
Doc. EX.CL/683(XIX)**

Le Conseil exécutif,

- 1. PREND ACTE** du rapport de la Commission sur l'élection des cinq (5) membres de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ;
- 2. ÉLIT** les membres suivants de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples :

N°	Nom	Pays	Mandat
1.	Mme Reine Adelaïde Alapini	Bénin	6 ans
2.	M. Med S. K. Kaggwa	Ouganda	6 ans
3.	Mme Maya Sahli Fadel	Algérie	6 ans
4.	Mme Faith Pansy Tlakula	Afrique du Sud	6 ans
5.	M. Pacifique Manirakiza	Burundi	4 ans

- 3. RECOMMANDE** la nomination des membres élus de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à la dix-septième session ordinaire de la Conférence.